Veillez à la sécurité de votre famille et de votre demeure

**Autres conseils en cas d’inondation**

* Comme les réservoirs de propane flottent dans l’eau (même lorsqu’ils sont pleins), assurez-vous d’attacher le vôtre à un objet fixe.
* Assurez-vous que les membres de votre famille connaissent l’odeur du propane, qui rappelle celle des œufs pourris ou de la moufette.
* Sachez où et comment couper l’alimentation en propane sur votre réservoir et vos appareils.
* Gardez une bonne réserve de propane dans votre réservoir puisqu’une inondation peut perturber les livraisons.
* Votre détaillant en propane peut vous donner des conseils et des procédures en cas d’inondation.

**Sécurité 101**

Si vous sentez une odeur de propane, suivez ces cinq conseils de sécurité :

* ÉTEIGNEZ TOUT – Cigarettes, feux, étincelles et dispositifs électroniques.
* ÉVACUEZ – Faites sortir tout le monde et ne retournez pas chez vous tant qu’un expert ne vous a pas dit que vous pouviez le faire en toute sécurité.
* FERMEZ LE GAZ – Si vous pouvez le faire de manière sécuritaire, fermez l’alimentation principale sur votre réservoir de propane.
* DEMANDEZ DE L’AIDE – Téléphonez à votre fournisseur de propane – si vous ne pouvez pas le rejoindre, appelez le service d’incendie.
* FAITES INSPECTER – N’utilisez pas votre réservoir de propane ou vos appareils au propane tant qu’ils n’ont pas été examinés et déclarés sécuritaires par un inspecteur.

Qu’elles soient le résultat de pluies abondantes, du dégel au printemps ou d’autres causes, les inondations peuvent avoir de graves conséquences pour les utilisateurs de propane. Certaines connaissances de base et quelques mesures simples peuvent néanmoins leur permettre d’assurer la sécurité de leur famille et de leur demeure.

Bien que le propane soit l’un des combustibles les plus sécuritaires qui soient – il n’est pas toxique et se dissipe rapidement en cas de fuite –, il faut toujours être prudent s’il existe un risque d’inondation.

Préparation en cas d’inondation

Lorsqu’il y a un risque d’inondation, vous devriez prendre certaines précautions :

* Fermez l’alimentation en gaz sur votre réservoir de propane et vos appareils au propane, ainsi que l’alimentation électrique. Cette étape est la plus importante.
* NE VIDEZ PAS votre chauffe-eau. Fermez plutôt les deux robinets, soit celui qui alimente en eau l’appareil et celui qui contrôle la sortie d’eau chaude.
* Parlez à votre détaillant de propane ou à un technicien certifié de la possibilité de retirer temporairement votre réservoir de propane, votre chauffe-eau et vos autres appareils alimentés au propane, ainsi que les composantes électriques de votre fournaise. Assurez-vous de boucher les tuyaux lorsque des appareils sont retirés.
* Revoyez votre plan d’urgence, notamment les voies d’évacuation et le lieu de rencontre, avec les membres de votre famille.
* Écoutez les bulletins de nouvelles de votre région pour connaître l’évolution de la situation et les conseils de sécurité.

Après l’inondation, soyez vigilant !

Une fois que l’eau a été évacuée et que les autorités ont déclaré que vous pouviez rentrer chez vous, demeurez prudent. Les inondations ont des effets importants sur la structure des maisons, les appareils et l’alimentation en énergie.

* Si vous n’êtes pas certain que votre demeure est sécuritaire, faites-la inspecter par un ingénieur en bâtiment.
* S’il fait noir, utilisez une lampe de poche – évitez les flammes.
* Ne rétablissez pas l’alimentation en propane ou en électricité tant que l’eau n’a pas été évacuée et que vous n’avez pas fait inspecter et réparer votre système par un technicien certifié.
* N’utilisez pas le propane de manière inappropriée. Par exemple, ne vous servez pas d’une cuisinière au propane comme appareil de chauffage et n’utilisez pas votre barbecue à l’intérieur.